



Avancement de l'efficacité énergétique dans l'environnement bâti

Rapport d'étape 2019

Le Cadre pancanadien (CPC) sur la croissance propre et les changements climatiques, annoncé par les premiers ministres du Canada en décembre 2016, établit la stratégie d'action du Canada en vue de répondre à ses objectifs en matière de changements climatiques. Au Canada, la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Il s'agit d'un objectif essentiel dans la transition du Canada vers un avenir à faibles émissions de carbone.

L'énergie jouera un rôle clé dans la réalisation de cet objectif, la production et la consommation de l'énergie représentant plus de 80 % des émissions de GES du Canada. Le tiers de la réduction des émissions ciblées par le CPC peut être atteint grâce à d'ambitieuses mesures d'efficacité énergétique dans les secteurs des bâtiments, de l'industrie et des transports ainsi qu'au leadership du gouvernement fédéral dans l'écologisation de ses opérations. L'efficacité énergétique est également établie comme l'un des principaux moyens permettant au Canada d'atteindre un avenir à faibles émissions de carbone dans le rapport rédigé par le Conseil Génération Énergie publié en juin 2018. Puisque 17 % des émissions de GES au Canada proviennent des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, le secteur des bâtiments représente un domaine de possibilités important dans lequel une réduction d'émissions de GES peut être atteinte.

Afin que ces engagements se concrétisent, l'initiative « Une construction intelligente : Une stratégie canadienne pour les bâtiments » a été adoptée en 2017 par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et des Mines. Cette stratégie renferme le plan de mise en œuvre du CPC et énonce les engagements des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans leur transition vers un avenir énergétique propre grâce aux maisons et aux bâtiments plus écoénergétiques.

À l'occasion de la Conférence annuelle des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) de 2018, les ministres ont discuté de l'importance d'améliorer la compétitivité dans le secteur de l'énergie au pays. Les ministres ont également examiné les progrès réalisés sur trois initiatives précises du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

1. *Libérer les données sur l'énergie : Partager l'accès aux données sur la consommation d'énergie des maisons*
2. *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment*
3. *Mise à jour et prochaines étapes de « Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments »*

Un engagement a également été pris dans le cadre de la CMEM 2018 de fournir une mise à jour de ces trois initiatives en 2019

Veillez trouver ci-dessous une brève mise à jour pour chaque initiative et vous référer à l'infographie correspondante pour de plus amples renseignements.



1. Libérer les données sur l'énergie : Portail d'étiquetage résidentiel ÉnerGuide (veuillez vous référer à l'infographie 1)



Au cours de la dernière année, Ressources naturelles Canada (RNCan), les provinces, les territoires et les municipalités ont collaboré à l'élaboration d'un outil en ligne afin d'appuyer le partage des cotes de consommation d'énergie des maisons ÉnerGuide. En mars 2019, RNCan a lancé l'outil par l'entremise d'une démonstration destinée aux membres du groupe de travail, puis l'a partagé avec les partenaires externes et les parties prenantes en avril 2019.

Le portail d'étiquetage résidentiel ÉnerGuide est un site qui permet aux propriétaires dont la maison a fait l'objet d'une évaluation ÉnerGuide à l'aide de l'échelle en gigajoules de consulter leur cote en ligne ainsi que les améliorations qui leur sont recommandées et de partager leurs données de rendement énergétique avec d'autres utilisateurs. Le site offre aux propriétaires un aperçu de la situation de leur maison par rapport à une propriété de référence, en utilisant des icônes simples qui représentent la cote ÉnerGuide en gigajoules. Il fournit également des éléments visuels qui expliquent les répercussions environnementales des propriétés et les avantages d'apporter les améliorations recommandées.

Ce projet s'appuie sur l'interface de programmation d'application (API) présentée lors de la CMEM 2018, qui permet d'accéder aux données d'évaluation énergétique résidentielle ÉnerGuide et montre comment les données ÉnerGuide peuvent être utilisées pour créer des sites Web destinés au public destinés à différents utilisateurs. Les provinces, les territoires, les municipalités, les services publics, les professionnels de l'immobilier et d'autres intervenants pourront bientôt accéder aux données ÉnerGuide par l'entremise de l'API et créer des sites Web ou des applications pour leurs propres utilisateurs, en fonction des besoins de leurs initiatives d'efficacité énergétique.

2. Mise à jour sur la feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment (veuillez vous référer à l'infographie 2)



La feuille de route intitulée « Tracer la voie pour 2030 et au-delà : Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment » a été approuvée lors de la CMEM en 2018. Il s'agit d'un plan visant à créer une large adoption par le marché des technologies propres de la prochaine génération nécessaires au secteur de la construction à faibles émissions de carbone. La feuille de route définit les objectifs ambitieux à long terme pour trois domaines d'équipement essentiels, à savoir les technologies des fenêtres, du chauffage des locaux et de la production d'eau, créant ainsi une nouvelle approche de l'efficacité énergétique des équipements.

Après le lancement de la feuille de route, une structure de gouvernance a été mise au point afin de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route et de ses activités connexes, ce qui nécessitera une action de collaboration des gouvernements, de l'industrie et d'autres intervenants clés dans le cadre d'un large éventail d'initiatives.

Au cours de la prochaine année, des plans de travail seront élaborés pour les trois domaines d'équipement. Ces plans constitueront une couche stratégique pour la coordination des activités existantes et nouvelles afin de soutenir les objectifs généraux de la feuille de route pour la transformation du marché.





3. Mise à jour et prochaines étapes de « Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments » (veuillez vous référer à l'infographie 3)

« Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments » repose sur quatre piliers pour réaliser des maisons et des bâtiments écoénergétiques d'ici 2030. Ces piliers sont :

1. Rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques;
2. Moderniser les bâtiments pour un avenir écoénergétique;
3. Améliorer l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements; et
4. Étiqueter la consommation énergétique des bâtiments et libérer les données sur la consommation d'énergie.

Au cours de la dernière année, des progrès ont été réalisés au Canada et dans les provinces et territoires afin de contribuer à l'avancement de ces quatre piliers. Par exemple, au niveau fédéral, des travaux sont en cours en vue de publier un code modèle plus strict pour les bâtiments neufs et existants, créer une nouvelle approche pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements et créer et développer des programmes et outils d'étiquetage et de divulgation.

Des progrès ont également été réalisés par les provinces et les territoires du pays. À titre d'exemple, efficiencyPEI a offert des rabais pour les maisons construites en respectant ou en dépassant les normes du programme ENERGY STAR. *Energy Efficiency Alberta* a offert des mesures incitatives à l'efficacité énergétique pour de nombreuses applications dans les bâtiments. À Terre-Neuve-et-Labrador, le *Energy Efficiency Loan Program* a encouragé les améliorations écoénergétiques au moyen d'un financement à faible taux d'intérêt.

L'infographie « Une construction intelligente » de cette année fournit des détails supplémentaires et des mises à jour sur les résultats précis obtenus partout au pays.

Annexes :

1. *Infographie sur « Libérer les données sur l'énergie : Portail d'étiquetage résidentiel ÉnerGuide »*
2. *Infographie sur la feuille de route de la transformation du marché*
3. *Infographie sur « Une construction intelligente : Stratégie canadienne en matière de bâtiments »*

